



RECU EN PREFECTURE  
Le 19 décembre 2019  
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250295-20191212-005897-02

## EXTRAIT DU REGISTRE

### des Délibérations du Conseil Municipal

#### Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Carine MICHEL.

**Absents :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOU, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

**Procurations de vote :**

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOU à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

**OBJET :** 3 - Aktya : modification de la représentation de la Ville - Agence Régionale de la biodiversité : avis du Conseil Municipal

Délibération n° 2019/005897

## Aktya : modification de la représentation de la Ville - Agence Régionale de la biodiversité : avis du Conseil Municipal

**Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire**

### I - Aktya : modification de la représentation de la ville

Par délibération en date du 17 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné MM. Nicolas BODIN et Thierry MORTON pour assurer la représentation de la collectivité au sein des différentes Assemblées de la Société d'Economie Mixte Aktya.

En accord avec les élus concernés, il est proposé la modification suivante :

ANCIENNE SITUATION	NOUVELLE SITUATION
Nicolas BODIN	Nicolas BODIN
Thierry MORTON	Michel LOYAT

### ii - Agence Régionale de la biodiversité : avis du Conseil Municipal

La nouvelle Agence Régionale de la biodiversité (ARB) a été créée par arrêté préfectoral le 7 juin 2019. C'est un établissement public de coopération environnementale (EPCE) et le Maire de la Ville de Besançon est membre de droit du Conseil d'Administration. Afin de représenter le Ville, Mme Vignot a été désignée par arrêté en qualité de titulaire et M. Bodin en qualité de suppléant.

L'ARB doit maintenant recruter un directeur. Ses statuts prévoient qu'une liste de candidats à l'emploi de directeur soit établie à l'unanimité par le conseil d'administration puis adoptée par « délibérations concordantes des conseils ou des organes délibérants des personnes publiques siégeant au conseil d'administration ».

Un appel à candidature a été lancé et une liste de candidats a été présentée au Conseil Municipal.

**A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide :**

- **de désigner M. LOYAT en remplacement de M. MORTON pour assurer la représentation de la collectivité au sein des différentes Assemblées de la Société Aktya,**
- **d'approuver la liste des candidats retenus pour l'entretien de recrutement au poste du directeur de l'Agence Régionale de Bourgogne Franche-Comté.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe

  
 Danièle DARD.



Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0